



Observatoire Départemental de l'Environnement des Côtes d'Armor

EXTRANET

PUBLICATIONS ■ REFERENCES ■ FORUM ■ CONTACT ■ LEXIQUE ■ RECHERCHE : OK

L'Observatoire Départemental de l'Environnement ▾ Le Plan Départemental pour l'Environnement ▾ Le Tableau de Bord Environnement ▾

► Son rôle ► Ses membres

ODE /Son rôle

Origine

Réuni en session extraordinaire les 27 avril et 4 mai 1990, le Conseil Général des Côtes d'Armor a montré toute l'importance qu'il accordait aux problèmes de l'eau et plus généralement de l'environnement. Après l'audition d'acteurs économiques, socio-professionnels, associatifs et institutionnels, le Conseil Général a adopté un programme-cadre comportant des orientations en matière d'actions préventives et curatives, d'information et d'organisation.

Cette réflexion a été à l'origine de la création, par l'Assemblée Départementale, d'un Observatoire Départemental de l'Environnement coprésidé par le Président du Conseil Général et le Préfet. Cet Observatoire a été installé officiellement le 6 juillet 1990.

Rôle

L'Observatoire Départemental de l'Environnement (ODE) est une instance consultative partenariale. Il remplit les principaux rôles suivants :

- informer la population du département sur les enjeux de l'environnement et sensibiliser, notamment les jeunes générations, aux principes du développement durable,
- assurer la concertation préalable aux projets environnementaux : schéma d'alimentation en eau potable, plan d'élimination des déchets, ...
- favoriser le dialogue entre l'ensemble des acteurs de chaque domaine de l'environnement.

Il est animé par un secrétariat permanent institué au Conseil Général (Direction de l'Agriculture et de l'Environnement). Ce secrétariat assure la gestion de l'Observatoire : coordination et suivi des actions du Plan Départemental pour l'Environnement, organisation des réunions des commissions et des journées thématiques, publications (bulletin de liaison inf'ODE), recueil de documentations. Il est aussi le maître d'œuvre du Tableau de Bord Environnement et l'administrateur du site Internet de l'ODE.



 Préfecture des Côtes d'Armor

 Conseil Général des Côtes d'Armor



Observatoire Départemental de l'Environnement des Côtes d'Armor

EXTRANET

PUBLICATIONS ■ REFERENCES ■ FORUM ■ CONTACT ■ LEXIQUE ■ RECHERCHE : OK

L'Observatoire Départemental de l'Environnement ▼ Le Plan Départemental pour l'Environnement ▼ Le Tableau de Bord Environnement ▼

► Son rôle ► Ses membres

ODE /Ses membres

Membres

L'ODE regroupe l'ensemble des acteurs concernés par les problèmes d'environnement :

- des élus : conseillers généraux, maires, présidents d'établissements publics intercommunaux,
- des représentants d'organisations professionnelles : chambres consulaires, groupements professionnels, syndicats, ...
- des représentants des services administratifs : services de l'Etat, du Conseil Général, Agence de l'Eau, ADEME, ...
- des représentants du monde associatif : Fédération des pêcheurs, Fédération des chasseurs, associations de protection de l'environnement, associations de consommateurs, ...
- des experts, réunis dans un Conseil scientifique, représentant les sciences physiques, biologiques, ainsi que les sciences humaines.

L'ODE compte environ 150 membres.

Organisation de la concertation

L'ODE traite de l'ensemble des problèmes environnementaux : eau, déchets, patrimoine naturel, agriculture, ...

Pour faciliter le débat et la concertation, les membres sont répartis en commissions en fonction de leur domaine d'intervention. Chaque commission est présidée par un conseiller général et animé par un secrétariat technique composé des services de l'Etat et du Conseil Général. Six commissions ont été créées :

- la commission EAU
- la commission AGRICULTURE & AMENAGEMENT RURAL
- la commission DECHETS
- la commission CADRE DE VIE & PAYSAGE
- la commission PATRIMOINE NATUREL
- la commission COMMUNICATION & ACTIONS TRANSVERSALES.


Chaque année, l'ensemble des membres se réunit en assemblée plénière sous la présidence du Président du Conseil Général et du Préfet pour prendre connaissance de la situation générale de l'environnement et des actions menées, examiner des sujets particuliers et débattre sur les projets à venir.



Journée thématique Déchets



 Préfecture des Côtes d'Armor

 Conseil Général des Côtes d'Armor